

UNE DELEGATION DES DÉPUTÉS DE LA NATION EN VISITE A PALLISCO

Numéro spécial

Accueil à Lomié et visite des activités d'exploitation forestières à Makalaya...

Du 20 au 22 février 2023, une délégation de Députés rassemblés au sein de la Commission de la Production et des Echanges de l'Assemblée nationale, est arrivée dans le département pour une visite des activités de PALLISCO-CIFM. Cette commission qui a la responsabilité de la gestion des questions relatives à l'agriculture, l'élevage, les eaux et forêts, la chasse, la pêche, l'énergie et les industries, le tourisme, la recherche scientifique, la consommation, le commerce intérieur et extérieur, etc, a effectué ce déplacement afin de mieux comprendre les réalités auxquelles sont confrontées les entreprises d'exploitation forestière. La Délégation était ainsi conduite par le président de ladite commission, l'honorable **Serge BENAË** qui a affirmé que l'objectif de cette mission était de s'imprégner des réalités des forestiers et surtout les préoccupations des communautés riveraines, afin d'harmoniser le cadre légal de l'activité forestière, pour que les exploitants soient véritablement accompagnés par les pouvoirs publics, afin de garantir la survie de leurs activités. Cette survie est également garante des emplois, des ressources financières reversées au trésor public, ainsi que de nombreuses réalisations sociales au sein des communautés riveraines.

La délégation est arrivée le 20 février au soir et a été accueillie par les autorités administratives de l'Arrondissement de Lomié ainsi qu'une importante représentation de PALLISCO-CIFM dont le Directeur de Site Mr Richard FETEKE. Puis, des échanges se sont poursuivis entre les deux parties au lieu de résidence des parlementaires, avant que chacun ne regagne sa couchette. Le lendemain, les participants se sont rendus sur le chantier forestier de PALLISCO, située dans l'Arrondissement de Messok, notamment à l'UFA 10030. Sur le terrain, les visiteurs ont assisté à plusieurs opérations forestières parmi lesquelles, *le débardage, le cubage et l'abattage contrôlé*. Après cette étape, le point d'escale avec les communautés riveraines s'est traduit par une séance de travail avec le Chef de Canton Nzimé Est à Zoulabot.



Témoignage des populations riveraines...

Le chef du Canton Nzimé Est a fait un vibrant témoignage quant à l'approche sociale de PALLISCO dans son territoire de commandement en ces termes : « *Les populations et les présidents des CPF vous souhaitent la bienvenue à l'occasion de cette descente sur le terrain. Nous voulons remercier l'entreprise PALLISCO pour avoir dynamisé et soutenu le fonctionnement des différents CPF en réalisant dans le volet social, des projets de développement communautaire, dans les villages et campements Baka situés autour de son massif forestier. Parmi ces projets, nous avons l'entretien de l'axe routier Kongo-Zoulabot-Messok, le recrutement massif des jeunes afin de lutter contre le chômage dans la localité, la construction des points d'adduction en eau potable, la construction des foyers communautaires, l'appui à l'éducation à travers la construction de salles de classes, la fourniture des tables bancs et le matériel didactique, l'éclairage villageois avec des kits solaires, l'amélioration de l'habitat à travers la construction des hangars, etc... Alors nous reconnaissons les bienfaits de cette entreprise et souhaitons qu'elle continue d'exister dans notre localité pendant longtemps encore, afin que nous puissions continuer de bénéficier de leurs réalisations palpables* ».



Visite des activités industrielles sur le site de Mindourou...

Le troisième jour de la mission s'est déroulé sur le site PALLISCO-CIFM de Mindourou, avec la visite du volet transformation de CIFM, ainsi que la séance de travail entre les dirigeants de l'entreprise et les députés. Le circuit de la visite était donc la pépinière, le parc de rupture, le parc à grumes CIFM, l'atelier d'affûtage, la salle des groupes

électrogènes, la chaîne de transformation du bois, l'atelier de Raboterie-Menuiserie et enfin les séchoirs. Durant ces différentes étapes, les responsables ont présenté aux visiteurs tous les efforts mis en œuvre par l'entreprise, afin de maintenir ses activités debout, de respecter les lois et règlements applicables à son secteur et, de contribuer à l'amélioration des conditions de vie des travailleurs, leurs familles ainsi que des communautés riveraines. L'étape de la scierie a été l'une des plus déterminantes, avec la démonstration du processus de transformation de la matière bois qui malgré toutes les contraintes, se traduit toujours par un rendement matière très faible.

Pour ce qui est de la séance de travail, elle s'est articulée autour d'une brève introduction faite par monsieur **Casimir FOUDA**, suivie d'une présentation des activités forestières et industrielles par monsieur **Richard FETEKE**, les aspects de légalité et de certification par madame **Marie Cécile NGOUE** et enfin le plaidoyer fait par monsieur **Martin NKIE** sur la nécessité pour les pouvoirs publics, de reconsidérer leurs positions actuelles vis-à-vis des entreprises forestières dans notre pays. A la suite de ces interventions, les membres de la commission parlementaire ont réagi à travers des questions, afin de mieux saisir ce qui coince concrètement du côté des entreprises forestières, ce qui leur permettra alors de relayer le message auprès du gouvernement, pour que des mesures appropriées soient prises dans le sens de sauver la filière bois.



Les difficultés auxquelles sont confrontées les entreprises forestières...

Le groupe des entreprises **ALPICAM/PALLISCO/SEEF/SEFAC** continue de faire preuve de bonne foi vis-à-vis du Gouvernement, tout en consolidant les nombreuses opportunités d'emplois dans leurs localités respectives. C'est ainsi que des efforts remarquables ont été consentis par ces opérateurs, qui au-delà des exigences légales, font considérablement plus en matière de gestion responsable et surtout, de Responsabilité Sociétale d'Entreprise (RSE).

Seulement, le secteur forestier fait face depuis ces dernières années, à de nombreuses difficultés qui freinent leurs activités et menacent carrément l'avenir de la profession. Entre autres, les pénuries intempestives en carburant qui perturbent sérieusement la bonne marche de ces entreprises. Bien plus, la pression fiscale à la laquelle elles sont confrontées avec notamment l'augmentation exponentielle et insoutenable des différentes taxes (taxe d'abattage, droits de sortie usine, taxe à l'exportation, taxe routière, etc) à travers la loi de finance 2023, constitue un véritable risque d'asphyxie du secteur forestier au Cameroun. La réalité étant que, environ 10 milliards de FCFA d'impôts et taxes sont déboursés par ce groupe d'exploitants chaque année. Il est donc tout à fait compréhensible que l'arrêt de l'exportation des grumes envisagée au Cameroun soit sous-tendu par des mesures d'accompagnement à même d'encourager et reconforter les entreprises comme les nôtres qui opèrent en toute légalité. Parce que, la concurrence déloyale qui gangrène le secteur forestier à travers l'exploitation illégale, demeure un véritable blocage. D'autant plus qu'en ce qui concerne le Marché Intérieur du Bois (MIB), il est vraiment compliqué de s'en sortir dans ce domaine et de réaliser des bénéfices, du fait de la Taxe sur la Valeur Ajoutée (TVA) qui est très élevée. Aujourd'hui donc, l'espoir de ces entreprises repose sur la transmission fidèle de leurs préoccupations au niveau des instances décisionnelles, afin d'aboutir dans les prochains jours à un mode de collaboration plus efficace et conciliant entre les pouvoirs publics et les entreprises forestières.

Les promesses des parlementaires...

Au sortir de cette visite, le président de la Commission de la Production et des Echanges de l'Assemblée Nationale a tenu à remercier les responsables de PALLISCO pour l'accueil, l'encadrement et surtout les commodités prises afin de rendre leur mission des plus agréables. Il s'est également félicité des bonnes pratiques, du professionnalisme et du respect de la légalité ayant cours au sein de PALLISCO-CIFM. Le fait pour les Députés d'avoir eu l'occasion de découvrir certaines réalités du secteur forestier leur a permis de mettre le pied à l'étrier, ce qui leur permettra de capitaliser cette expertise dans le travail parlementaire. L'objectif ici étant d'aboutir à des législations capables de tenir dans le temps et l'espace, surtout de préserver un équilibre entre les droits des exploitants, des populations locales ainsi que les intérêts des pouvoirs publics. Il fera dès lors la promesse de ce qu'un rapport de circonstance sera adressé à monsieur le Président de l'Assemblée Nationale, afin de porter en haut lieu le bon message des exploitants forestiers.

Par Hilaire SOL

Publication « Les Échos de la Forêt » © PALLISCO-CIFM.
Edition : F. FETEKE / MC. NGOUE. Rédaction : H. SOL Contact pour ce bulletin : E. NJIASSE (Resp. Social)
Pour des doléances à caractère social et l'emploi : E. NJIASSE / E. AKAM

